



# SARRALBE



# infos

*Nous vous souhaitons  
de bonnes fêtes  
de fin d'année*

**COMMUNE NATURE**



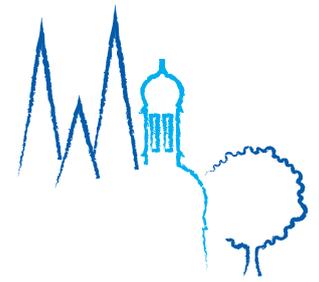
DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Le mot du Maire



Ce bulletin d'information que vous venez de recevoir est déjà le dernier de cette mandature.

Le temps est passé vite depuis 2014 mais nous avons tenu nos engagements. Des difficultés supplémentaires ont été mises sur notre chemin à l'exemple de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » en 2015 et de notre rattachement forcé en 2017 à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Nous sommes de plus en plus dépendants d'une intercommunalité éloignée du terrain dont les représentants n'ont pas été élus directement par la population. De même, les services publics de l'Etat disparaissent les uns après les autres.

Et pourtant, plus que jamais, la commune apparaît indispensable et souhaitée, car proche des citoyens. Au plus fort du mouvement des gilets jaunes certains se sont alors souvenus de l'utilité des communes.

L'échelon communal offre une proximité rassurante car il y est encore possible de rencontrer des interlocuteurs et de régler au plus près certains problèmes. La présence humaine, les conseils et la prise en charge nécessaire pour une partie de la population qui ne maîtrise pas nécessairement l'informatique s'avèrent également précieux.

En cette période préélectorale avant les municipales de mars 2020, je ne suis pas autorisé à m'exprimer dans ce bulletin sur le bilan de mon équipe ou sur les projets à venir. Je ne suis pas plus autorisé à le faire au cours de manifestations organisées par la commune et de ce fait il n'y aura pas, cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je tiens toutefois à remercier les membres de mon équipe, le personnel communal et toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur aide dans les projets que nous avons menés. Je veux aussi remercier avec chaleur l'ensemble des bénévoles de nos associations qui œuvrent au quotidien au plus près des sarralbiens. Ils sont les garants de l'épanouissement et du bien-être tout en valorisant l'intergénérationnel et les valeurs de lien social.

Je me réjouis également que nos entreprises se portent bien, car c'est sur leurs épaules que reposent les emplois et je tiens à leur assurer que nous continuerons à être leur premier soutien que ce soit dans les bons moments comme dans les moments difficiles.

Alors que les lumières de Noël brillent de mille feux, je vous souhaite à toutes et à tous de très agréables fêtes de fin d'année et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

Fidèlement,  
Pierre-Jean DIDIOT  
*Votre maire*

# Quel est l'état d'avancement du PPRT depuis juillet 2019 ?



répartition des financements de ces travaux. Il est rappelé que la commune de Sarralbe et la société Inéos ont décidé volontairement de financer les 10 % du coût des travaux restant légalement à la charge des propriétaires (dans la limite de 10 % de la valeur vénale de leur maison ou d'un plafond de 20 000 € comme le prévoit la loi).

En parallèle, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, dont c'est la compétence, va mettre en place avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) une opération d'accompagnement qui traitera conjointement la prévention des risques et l'amélioration de l'habitat. Les propriétaires désireux de réaliser les travaux prescrits par le PPRT devront être encore un peu patients avant d'engager les aménagements de leur habitation. ■

**1)** Les investissements de la société Inéos sur sa plateforme pour réduire les risques à la source vont bon train et doivent être achevés d'ici octobre 2022 :

- le nouveau générateur de vapeur au gaz a été construit et va être mis en service début 2020,
- les travaux de génie civil des nouvelles zones de stockage de butane, propane et de propylène vont démarrer.

Par ailleurs les travaux à Carling pour y transférer le dépotage des wagons-citernes de propylène sont également en cours de réalisation.

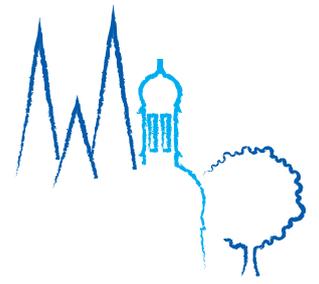
La commune de Sarralbe participe à hauteur de 1,6 millions d'euros au financement de ces travaux visant à assurer la sécurité de la population riveraine.

600 000 € ont déjà été attribués et une partie des sommes à verser en 2020 a d'ores et déjà été provisionnée. Ces participations financières prévues par la loi impactent considérablement nos finances communales jusqu'en 2022.

**2)** Sur les 8 maisons qui devront être démolies dans les secteurs où les risques sont les plus forts, 3 maisons sont en cours d'acquisition par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine avec l'accord de leurs propriétaires. Les propriétaires des 5 autres maisons disposent d'un délai jusqu'en 2025 pour céder leur bien et se faire indemniser.

**3)** Pour financer les travaux de protection des maisons riveraines de la société Inéos (243 maisons à Sarralbe), Monsieur le Préfet n'a pas encore pris un arrêté déterminant la





# Aménagement Paysager et requalification du cimetière

Les travaux d'aménagement paysager et de requalification du cimetière qui ont débuté ce printemps sur la partie haute du cimetière sont en cours d'achèvement.

L'objectif est d'améliorer l'aspect paysager de ce lieu historique et de recueillement, de le protéger des eaux de ruissellement et d'infiltration, tout en facilitant son entretien et les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Les monuments funéraires présentant des signes d'instabilité le long du mur de soutènement fragilisé par des mouvements du terrain ont été déplacés vers le nouveau cimetière. Les tombes pour lesquelles les concessions n'ont pas été renouvelées ont été déposées et recouvertes par un tapis de plantes couvre-sol.

Les réseaux (assainissement, eau potable, et électricité) ont été renouvelés. Les principales allées ont été recouvertes de pavés et d'en-



robés. Le parvis devant la grotte ainsi que la place autour du monument remarquable BURGUN/SEILER ont été aménagés avec de la pierre naturelle calcaire.

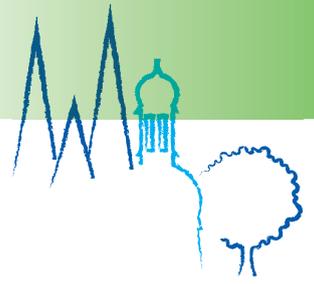
Le talus, visible depuis la route, a été consolidé avec la mise en place de murets en béton armé recouverts d'une maçonnerie en pierres calcaires. Les paliers ainsi créés ont permis de re-végétaliser ce talus avec la plantation d'arbres de petite taille, de massifs arbustifs et de couvre-sol.

Des lumières de type LED illuminent désormais la chapelle, le clocher et son cadran solaire.

Pour accéder à la chapelle depuis l'entrée Est, l'allée à forte pente a été supprimée. Elle sera prochainement remplacée par un escalier.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au bureau d'études BEREST. Les travaux sont réalisés par les entreprises CIMTEA et TARVEL pour un montant total avoisinant **700 000 € T.T.C.**





# Rue Jean Burger : mise en place de feux tricolores

Dans une logique d'amélioration de la sécurité routière, il a été décidé de mettre en place des feux tricolores, dits à « vert récompense », au niveau du carrefour entre la rue Jean Burger et la rue de la Forêt.

## Le principe de fonctionnement est le suivant :



Ce nouvel aménagement répond à plusieurs objectifs :

- Réduire la vitesse des véhicules sur la route départementale,
- Faciliter la sortie des véhicules depuis la rue de la Forêt,
- Sécuriser les traversées pour les piétons.

Au repos, tous les feux sont au rouge. Lorsqu'un véhicule s'approche du feu sur la route principale, le feu passe automatiquement au vert si le véhicule respecte la limitation de vitesse à 50 km/h. Dans le cas contraire, le véhicule devra s'arrêter.

De même, si un véhicule est détecté dans la rue de la Forêt ou si un piéton actionne le bouton poussoir pour traverser la chaussée, les feux passent au rouge sur la

route départementale pour permettre l'écoulement de ces flux de circulation secondaire.

Cet aménagement permet de supprimer l'actuel plateau ralentisseur qui n'était pas efficace et représentait une source de nuisances pour les riverains. Cette modification a été demandée par les riverains lors d'une réunion publique de concertation.

Les travaux, subventionnés à hauteur de 21 000 € par le Conseil Départemental au titre du programme AMISSUR, ont été réalisés par l'entreprise EST RESEAUX pour un montant de **61 908,00 € T.T.C.** ■

## La réfection de la rue de la Forêt

La commune a procédé à la réfection partielle de la chaussée rue de la Forêt, en attendant la réalisation des travaux d'assainissement qui sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération de

Sarreguemines Confluences.

Les accotements non stabilisés du domaine public devant les habitations, détériorés par le ravinement des eaux, ont également été aménagés. Un nouvel enrobé a été

mis en place sur les tronçons très abîmés. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise T.P.D.L. de Sarreguemines. ■



# La rénovation de la rue de l'Espiegle

Cette rue qui relie la rue de Strasbourg à la rue Jean Moulin, était en mauvais état.

Après le renouvellement des réseaux souterrains par les concessionnaires (eau potable en 2018 et assainissement au premier semestre 2019), la commune a finalisé l'aménagement de cette rue par la pose d'une nouvelle structure de chaussée, des bordures et un caniveau excentré de type « waterline »

permettant de recueillir les eaux pluviales de la chaussée, ainsi qu'un nouvel enrobé sur l'intégralité de l'espace public. De surcroît, un nouvel éclairage public de type LED illumine désormais la rue.

Enfin, une jonction piétonne sécurisée a été aménagée entre la rue de l'Espiegle et le trottoir de la rue Jean Moulin. ■

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TPDL de Sarreguemines pour un montant de **153 385,92 € T.T.C.**

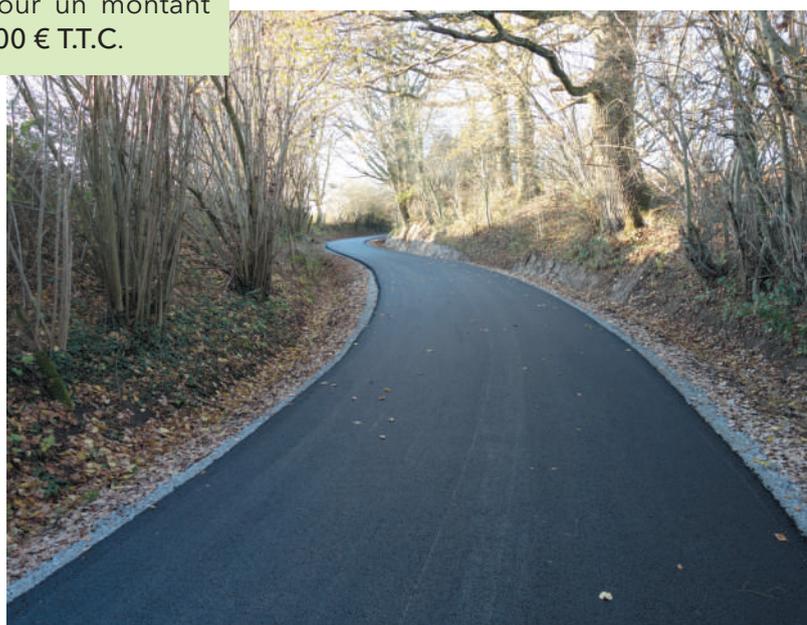


# Chemin rural entre Eich et la déchèterie

Entre Eich et la déchèterie, le chemin rural a été reconstruit. Sur les deux tronçons les plus abîmés, soit plus de 350 mètres, un nouvel enrobé a été mis en place sur toute la largeur du chemin. Les fossés ont

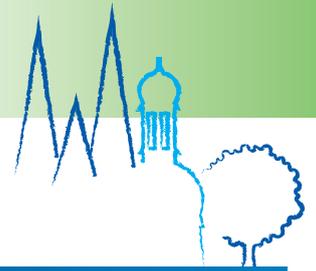
été curés et reprofilés pour un meilleur écoulement des eaux de ruissellement. Sur le reste du chemin, des reprises ponctuelles d'enrobé ont été réalisées pour sécuriser les lieux.

Ces travaux ont été effectués par Rauscher TP pour un montant avoisinant 50 000 € T.T.C.



Avant/Après

# Un pont neuf sur la Sarre



Le 18 juillet 2019 a été inauguré à Sarralbe le nouveau tablier du pont qui permet à la route départementale RD28 de franchir la Sarre et d'assurer la liaison entre le centre-ville et Salzbronn.

Le pont d'origine qui a été reconstruit en 1925, détruit en 1940 puis reconstruit à la fin des années quarante présentait un état général de vétusté qui a nécessité le remplacement de son tablier composé de poutres en béton précontraint.

Le coût des travaux s'est élevé pour le département de la Moselle à **2 758 000 €**.

Le nouveau tablier d'une longueur de 60,80 mètres est un ouvrage mixte construit en structure acier avec une dalle en béton armé.

Le chantier s'est déroulé pendant une durée de plus d'une année et a très largement perturbé la circu-



lation vers le centre-ville avec un impact sur les commerces et les riverains de part et d'autre du pont. Une passerelle a permis de maintenir la circulation piétonne et cyclable pendant la durée des travaux.

La commune de Sarralbe a accompagné les travaux en finançant la

construction des trottoirs et des gardes-corps éclairés.

Ce nouvel équipement va garantir à plusieurs générations un trafic automobile régulier qui est actuellement de 4 000 véhicules par jour dont 5 % de poids lourds. ■

## Remplacement du pont sur le canal route de Nancy

Le pont permettant à la route départementale RD 28 d'enjamber le canal de la Sarre entre la rue de Nancy et Rech date des années cinquante.

Les poutres de béton précontraint sont devenues fragiles au fil du temps et de la circulation des poids lourds.

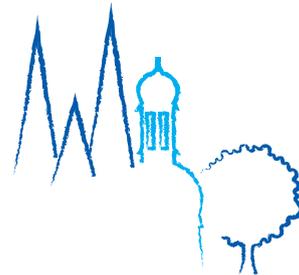
Un nouveau tablier d'une portée de 25 mètres constitué d'une structure acier et d'une dalle de béton armé doit être posé. Les travaux sont programmés par le département de la Moselle à compter de



l'été 2020 et devraient s'achever fin avril 2021. La circulation automobile sera déviée par des itinéraires de délestage et la commune de Sarralbe a demandé l'aménagement d'une passerelle provisoire pour la circulation des piétons et des cyclistes. Une réunion d'information sera organisée avant le lancement des travaux. ■



# Le stand de tir en rénovation



Suite aux nombreuses fissures et éclatement du crépis, entraînant des infiltrations dans le « club house », la municipalité a décidé de procéder au ravalement et au rafraîchissement des façades pour stopper les désordres et maintenir le bâtiment hors d'eau. ■



# Ouverture d'une nouvelle aire de jeux au foyer d'Eich



**A l'arrière du foyer d'Eich, les enfants de ce hameau peuvent désormais profiter d'une structure ludique multi-activités :**

Jeux à ressort, toboggan, filets, mur à escalader permettront aux enfants de travailler leur motricité en toute sécurité.

Des bancs ont également été installés pour que les parents puissent surveiller leurs enfants.

L'équipement ludique est réservé aux enfants âgés de 2 à 12 ans sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

Une nouvelle clôture d'enceinte a été posée, le terrain entre la piste de pétanque et l'aire de jeux a été nivelé puis engazonné et un chemin d'accès en enrobé, accolé au bâtiment a été construit à l'arrière du site. ■



# Une nouvelle tribune télescopique pour la salle de spectacles



Après la pose d'un nouveau parquet, la remise en peinture des murs et le remplacement des luminaires par des lampes LED, nous avons procédé, cet été, au remplacement des tribunes de la salle de spectacles.

Du fait de la vétusté des fauteuils et des problèmes de sécurité lors de la manipulation et de la mise en place manuelle des garde-corps latéraux, la commune a décidé de remplacer cet équipement par une nouvelle tribune entièrement « automatique » qui se déploie et se rétracte en moins d'une minute.

Les fauteuils, à présent de couleur bleue, offrent une dizaine de places supplémentaires, soit une capacité de 204 places.

Le coût de l'opération de mise aux normes de sécurité et de confort s'élève à **169 000€ TTC.** ■

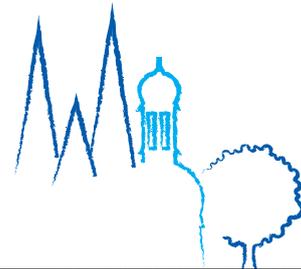


## Acquisition d'un terrain à côté de La Poste

A la suite de la mise en vente d'un terrain attenant à La Poste, la ville de Sarralbe s'est portée acquéreur de cette parcelle, en vue d'y créer une aire de stationnement d'environ 13 places supplémentaires au centre-ville. ■



# Les illuminations de Noël



La pose des illuminations de Noël a commencé début novembre, pour être achevée à la fin du mois ; elles sont désormais allumées depuis le 29 novembre.

Deux changements cette année : le remplacement des guirlandes rue Raymond Poincaré, ainsi qu'une partie des guirlandes dans l'annexe de Rech.

Depuis le nouveau millénaire, les villes françaises s'engagent, par respect pour l'environnement et pour des raisons économiques, à réduire la consommation d'énergie liée à ces lumières. Sarralbe ne fait pas exception à la règle. Afin de réduire leur coût et leurs nuisances pour l'environnement, les guirlandes ont pour beaucoup troqué leurs ampoules classiques pour des diodes électroluminescentes (leds), beaucoup plus respectueuses de l'environnement. ■



## Eclairage public

Afin de réduire les dépenses d'énergie électrique de la commune, le Conseil Municipal a décidé d'équiper tous les anciens luminaires du centre-ville de Sarralbe d'ampoules de type Led.

Il est prévu d'équiper 120 luminaires situés sur des poteaux ou en façade d'habitations dans la rue Napoléon 1<sup>er</sup>, la rue de la Gare, la rue Burgun, la rue Saint-Pancrace, la place de la Libération, la rue Poincaré, la rue du Maréchal Foch et la place de la Mairie. Tous ces luminaires seront également nettoyés et réparés si nécessaires. Le marché a été attribué à l'entreprise S.A.S.U. PORT CHRISTOPHE ELECTRICITE pour un montant total de **17 400,00 € H.T.** Cette opération fait suite à des essais concluants réalisés en 2018 dans la rue du Moulin et la rue Clémenceau. ■



# Déploiement de la Fibre optique



Les travaux de déploiement de la fibre optique par « Moselle Fibre » ont démarré.

La première partie des travaux, qui consiste à mailler le territoire (KIRVILLER, KAPPELKINGER, HAZEMBOURG, NELLING, LE VAL DE GUEBLANGE et SARRALBE) avec la fibre optique entre différents points de mutualisation, est en cours d'achèvement. Des armoires techniques ont été posées et raccordées sur notre territoire communal.

La seconde étape, qui consiste à relier ces armoires aux habitations, n'a pas encore débuté.

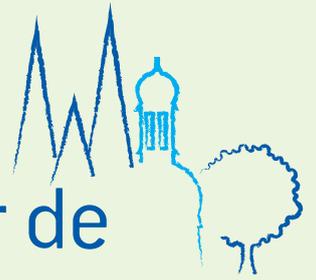
Mi-septembre, Moselle Fibre a informé la ville de Sarralbe que ce déploiement nécessiterait la mise en place d'environ 200 poteaux supplémentaires en bois dans plusieurs rues. ENEDIS (concessionnaire du réseau électrique basse tension) n'autorise la pose de la fibre sur ses poteaux en béton que si des calculs de résistance démontrent que chacun des poteaux est apte à recevoir ce nouveau câble. Ce n'est pas le cas

à Sarralbe car les supports ENEDIS supportent déjà la charge du réseau de vidéocommunication par câble de la société Numéricable / SFR.

Pour réduire le nombre de ces poteaux en bois, la commune de Sarralbe mène des négociations avec ENEDIS et Numéricable/SFR. Il est envisagé de déposer ce réseau local de la société SFR vers 2022 avant la fin contractuelle d'exploitation prévue en 2024.

Moselle Fibre, à la demande de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences, va réétudier le projet à Sarralbe en prenant en compte la dépose du réseau local exploité par SFR. ■





# Un gazon artificiel dans la cour de l'école élémentaire Robert Schuman

Le gazon de la plate-bande longeant la façade principale de l'école élémentaire se dégradant, laissant apparaître des flaques d'eau dès la moindre pluie, il a été décidé de remplacer la pelouse par un gazon synthétique pour éviter que les enfants se mouillent, se salissent ou se blessent ainsi que pour des raisons pratiques, esthétiques et de confort. ■



## Maisons Fleuries 2019

Chaque année la municipalité récompense les habitants qui contribuent à l'embellissement de notre ville en fleurissant leurs jardins, balcons et fenêtres. Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour participer au concours. Cette année le jury a retenu une cinquantaine d'habitations.

Compte tenu des conditions climatiques extrêmes de cet été, aucun prix individuel n'a été décerné et

la commune a décidé de récompenser d'une manière globale tous les participants retenus.

La municipalité remercie l'ensemble des lauréats pour leurs efforts consentis en matière de fleurissement, ainsi que les services municipaux des espaces verts qui rendent notre ville toujours plus attractive et accueillante. ■



# Pour un printemps fleuri

Plus de 6 000 bulbes de narcisses ont été plantés au mois de novembre dans l'espace vert au centre de Salzbronn et 70 000 bulbes de jacinthes des bois ont été mis en terre dans le parc de la source thermale.

Cette plantation mécanisée s'inscrit dans le programme de préparation du fleurissement des divers espaces verts communaux pour le printemps prochain.

La magie du printemps et son abondance de couleurs se préparent dès l'automne. ■



## La source de Salzbronn

L'exploitation du sel à Sarralbe et plus précisément dans son annexe Salzbronn s'est perdue dans la nuit des temps.

Des deux salines de Salzbronn ne subsistent que des bâtiments d'habitation, tandis que jaillit toujours sous les frondaisons de l'ancien parc d'agrément, la source d'eau minérale connue pour ses propriétés médicinales, et rappelant l'existence avant 1918 d'un établissement de cure.

Le seul et unique témoignage de l'activité qui a fait la prospérité de notre ville est encore cette source d'eau salée sise sur le site d'une ancienne exploitation salinière dont il reste aujourd'hui que peu de traces. Celle-ci, au travers de son écoulement constant et immuable nous rappelle ce lien historique de Sarralbe avec ce passé industriel.

Ce lieu emblématique a été restauré en 2013 par la municipalité dans le cadre d'une opération consacrée à la mise en valeur du « Petit patrimoine local »



Afin de faire connaître cet endroit à nos concitoyens, nous avons imaginé à travers une tonte différenciée un petit sentier de promenade qui mène jusqu'à cette source. Cet automne, un parterre de bulbes a également été planté, afin d'inciter les promeneurs à se rendre dans cet écrin de verdure bucolique. ■



### DÉCHÈTERIE DE SARREGUEMINES

Route de Bitche 57200 SARREGUEMINES

Tél.: 07 89 86 10 20

#### Avril à octobre

- Lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

#### Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- Mardi au vendredi de 10h à 12h50

### DÉCHÈTERIE DE ROUHLING

Rue Hallingen 57520 ROUHLING

Tél.: 06 77 44 00 13

#### Avril à octobre

- Lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

- Mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

#### Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- Mardi au vendredi de 14h à 16h50

### DÉCHÈTERIE DE WOUSTVILLER

Impasse de la nature 57915 WOUSTVILLER

Tél.: 06 77 44 00 82

#### Avril à octobre

- Lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

#### Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- Mardi au vendredi de 14h à 16h50

### DÉCHÈTERIE DE ZETTING

Route de Dieding 57905 ZETTING

Tél.: 06 77 14 99 58

#### Avril à octobre

- Mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 17h50.

#### Novembre à mars

- Mardi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50.

- Jeudi de 9h à 11h50.

### DÉCHÈTERIE DE SARRALBE - Lieu-dit «Schachen»

(entre Sarralbe et Holving - accès par la RN 656  
vers le stand de tir)

Tél.: 06 73 59 37 13

#### Avril à octobre

- Mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50.

#### Novembre à mars

- Mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50.

### DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE

Chemin du Bruchwies 57200 SARREGUEMINES

Tél.: 06 79 94 50 16

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h50  
et de 13h à 15h15.

- Jeudi de 8h à 11h50.

- Samedi de 8h à 13h45.

### --- Info véhicules ---

Tous les véhicules professionnels et tous les véhicules dont le volume utile de chargement est supérieur à 4m<sup>3</sup> (1) doivent se rendre directement à la déchèterie professionnelle. Tous les autres véhicules doivent se diriger vers les déchèteries pour particuliers (Rouhling, Sarreguemines, Zetting, Woustviller et Sarralbe) avec 5 passages maximum par semaine et 4m<sup>3</sup> de déchets maximum par jour (2)

**(1)** Les véhicules destinés au transport de marchandises dont le volume de chargement est supérieur à 4m<sup>3</sup> sauf pour les services communaux. **(2)** Les véhicules destinés au transport de personnes, avec ou sans remorque.

Pour tout autre renseignement, veuillez composer le

 **N°Vert** 0 800 19 18 80

## DÉCHETS ACCEPTÉS

Amiante lié (uniquement sur RDV)  
Batteries  
Bois  
Bouteilles de gaz (voir liste disponible sur le site)  
Capsules de café usagées en métal  
Cartons  
Consommables informatiques  
Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (seulement des particuliers)  
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)  
Déchets diffus spécifiques : aérosols, peintures, solvants...  
Déchets verts  
Extincteurs  
Ferrailles  
Gravats  
Huiles minérales et végétales  
Mobilier  
Papiers  
Piles  
Huisseries : fenêtres/portes en bois, PVC, métal, aluminium, etc.  
Plâtre  
Pneumatiques  
Polystyrène blanc  
Textiles/vêtements  
Non valorisables  
Verre



## DÉCHETS REFUSÉS

Sont strictement interdits et refusés en déchèterie :

Les ordures ménagères  
Les déchets putrescibles à l'exception des végétaux des particuliers  
Les déchets carnés, les cadavres d'animaux  
Les déchets anatomiques ou infectieux issus des activités de soins hors DASRI des particuliers  
Les déchets radioactifs  
Les déchets explosifs  
Les véhicules hors d'usage  
Les déchets qui par leurs dimensions, leurs poids, leurs caractéristiques ou leurs quantités ne peuvent être éliminés par les moyens habituels de la déchèterie  
Les déchets d'amiante non liés ou non conditionnés

Cette liste n'est pas limitative. Par mesure de sécurité, l'agent technique peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.





# Inauguration de la nouvelle école maternelle et de la Maison du Temps Libre



Le 26 octobre 2019, Monsieur le maire a inauguré aux côtés de Mme Michèle MULLER, Présidente de l'association « Le Foyer de l'Albe » et de Mme Anne MARCUS, directrice de l'école maternelle de Rech, l'équipement communal constitué à la fois d'une école maternelle et de la Maison du Temps Libre.

Les jeunes écoliers pourront ainsi utiliser en journée la salle de la Maison du Temps Libre pour la pratique des exercices de motricité.



Il s'agit d'un investissement pour l'avenir, pour nos enfants et pour permettre l'égalité des chances dès le plus jeune âge. Cette structure de proximité a également pour objectif de répondre aux besoins des associations locales et d'être un outil indispensable au maintien des liens intergénérationnels et de la vie sociale de ce hameau. ■



## Un service de transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Depuis janvier 2018 le service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite, organisé et financé par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences, est ouvert aux habitants des anciennes communes de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs.

Il s'agit d'un service sur réservation, de porte à porte, dédié aux personnes présentant un handicap permanent ou temporaire ne leur permettant pas d'utiliser les lignes de transport en commun classiques.

Ont accès de plein droit au service : les personnes en fauteuil roulant, les non-voyants.

Les autres personnes ayant un problème pour se déplacer peuvent en bénéficier sous réserve de compléter un dossier comportant un certificat médical.

Ce certificat médical doit établir de manière détaillée les soucis de santé qui limitent la mobilité de la

personne. Ce certificat médical n'est consultable que par le médecin de la commission qui gère les demandes d'accès au service.

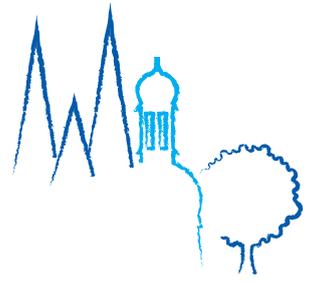
Les personnes se déplaçant pour des soins liés à leur ALD (Affection de Longue Durée) ne doivent pas emprunter ce service, mais un transport médical prescrit par leur médecin.

**Tarifs du service pour un trajet  
(1 Aller ou 1 Retour) : 2,20 € à l'unité  
18,30 € le carnet de 10 tickets.**

### RENSEIGNEMENTS

• Cellule de réservation chez le transporteur,  
**MASSING INTER SERVICES,**  
1a route de Nancy  
57200 Sarreguemines  
Tél. 03 87 95 12 12

• Dossier de demande d'adhésion à la Communauté d'Agglomération, Service Transports,  
99 rue du Maréchal Foch  
57200 Sarreguemines  
Tél. 03 87 28 48 89



# Le collège Doisneau la tête dans les étoiles !

Grâce à l'investissement de Pierre Wilhelem, professeur de mathématiques et passionné d'astronomie, le collège Robert Doisneau a été l'un des deux établissements français retenus en 2019 dans le cadre du projet ARISS. Une communication en direct a ainsi pu être établie entre des élèves et un astronaute de la station spatiale internationale lors du survol de notre région à 400 km d'altitude et à une vitesse d'environ 28000 km/h. Cette prouesse technologique a été réalisée avec l'appui du club de radio amateurs F6KFT de Théding. Les classes de CM2 de Sarralbe, Willerwald, Hambach, Holving et Le Val-de-Guéblange ont été associées au projet : elles ont participé à une journée consacrée aux sciences et ont vécu avec leurs aînés l'instant magique où la voix de Luca Parmitano s'est fait entendre. La ville de Sarralbe a cofinancé ce projet à hauteur de 1500€



Plus de 600 élèves ont été réunis pour assister à l'évènement.

Après plusieurs mois de travail, les préparatifs pour le mardi 8 octobre sont terminés.

Vingt élèves issus des 5 classes de 3<sup>ème</sup> du collège Robert Doisneau se préparent à vivre et à faire vivre un moment unique à plus de 600 élèves.

En effet à **16h29** exactement, grâce au club radio F6KFT de Théding, ils seront en contact avec le commandant de bord de la station ISS, Luca Parmitano.

Avant cela, 6 classes de CM2 de la circonscription, dont les écoles élémentaires Schuman et de Rech, viennent passer toute la journée au collège. Plusieurs ateliers sont organisés : fusées à air, séances de planétarium, exposition de météorites, visite de la station ISS avec des lunettes de réalité virtuelle,

programmation de robots, initiation au langage informatique...

Hervé LAUR, un passionné d'astronomie, arpente les allées du collège dans sa réplique de la combinaison d'astronaute de Neil Armstrong. Il en profite pour distiller des anecdotes de l'épopée des missions Apollo.

**Dès 15h**, les primaires rejoignent tous les élèves du collège dans le gymnase dans lequel est installé un écran géant. Didier Mathieu, spécialiste d'astronomie, prend la parole et explique, lors d'une conférence, les enjeux des investissements dans l'espace.

Le temps passe... nous nous rapprochons de l'heure fatidique du contact.



**16h20**, la tension monte, les dernières instructions sont données aux vingt élèves participant au projet.

Rassurés par Pierre Wilhelm, leur professeur, ils sont dans de bonnes conditions afin de passer l'un des plus beaux moments de leur vie... encore faut-il que Luca réponde !

**16h29** : Jean-Luc Missler, du club radioamateur, prend la parole "5-4-3-2-1 Oscar Roméo 4 India Sierra Sierra ici Foxtrot 6 Kilo Foxtrot Tango"... un grésillement se fait entendre... le temps est suspendu... soudain, victoire !! Le parfait français à l'accent

chantant de Luca Parmitano se fait entendre.

Le contact est établi, les élèves peuvent enchaîner leurs 20 questions préparées en classe. L'instant est solennel, impressionnant.

**Au bout de 9 minutes et 29 secondes**, le contact prend fin dans un tonnerre d'applaudissements. La concentration fait place à une grande émotion. Les élèves sont assaillis par les journalistes, qui souhaitent recueillir leur ressenti à chaud.

Cette journée restera gravée dans leur mémoire. ■

### Alycia, élève de 3ème, témoigne :

– « Ce projet a été une chance unique pour nous tous. Durant ce projet nous avons pu découvrir et apprendre beaucoup de choses à propos du métier d'astronaute grâce aux réponses que Luca Parmitano nous a données aux questions que nous lui avons posées.



C'était vraiment impressionnant et aussi de se dire que nous parlions à ce moment-là, en direct, à quelqu'un qui se trouve à 400 km d'altitude et qui voyage à 28 000 km/h. Auparavant nous avons déjà pu faire un contact radio avec Banana Island, en Afrique, à plus de 6 000 km, mais là avec une personne dans l'espace c'est encore plus fou !

Tout le monde était ému et heureux d'avoir réalisé ce projet si incroyable. Ça a été pour moi l'aboutissement de tout ce que nous avons pu faire jusqu'à présent. » ■

Dès le contact établi, les élèves ont pu poser leurs questions à Luca Parmitano.

# Dignité et recueillement lors de la cérémonie du 11 novembre



« Le patriotisme c'est l'amour des siens, le nationalisme, c'est la haine des autres ».

Romain Gary

Ça veut dire qu'on peut aimer son pays et considérer que l'on se construit avec les autres et non pas contre les autres.

## Un peu d'histoire

C'est une date historique dans l'Histoire de France. Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé à 5h15 pile par les représentants du camp des forces Alliées (France, Empire britannique, États-Unis) et ceux de l'armée allemande, dans un wagon, installé dans la clairière de Rethondes, au cœur de la forêt de Compiègne, dans l'Oise.

À 11 heures très précisément, les cloches résonnent pour annoncer la victoire des Alliés. C'est la fin de la Première Guerre mondiale qui aura fait près de 18 millions de morts, dont 9 millions de civils.

avec la signature du Traité de Versailles, le 28 juin 1919. Ce traité entérine la restitution à la France de la Lorraine mosellane et de ses deux départements alsaciens.

En 1920, le Parlement vote à l'unanimité une loi qui autorise à placer la dépouille **d'un soldat inconnu** sous la chapelle ardente sous l'Arc de Triomphe, en hommage à tous les soldats disparus pendant la Première Guerre mondiale. Deux ans plus tard, le 24 octobre 1922, le 11 novembre devient officiellement un jour férié dédié aux commémorations. ■



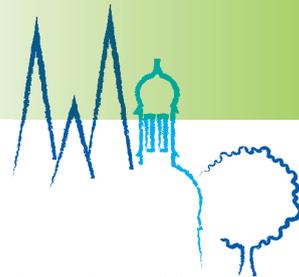
## Une journée dédiée aux commémorations

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de la "commémoration de la victoire et de la paix" la loi du 28 Février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet aussi de rendre hommage à tous les soldats qui ont péri au cours d'opérations extérieures (Opex). ■



# L'accueil du nouveau curé



Le 7 septembre 2019, Monsieur le maire a accueilli et souhaité la bienvenue au Père Francis Klaser, archiprêtre qui succède à l'abbé Sébastien Roch. Le Père Klaser a longtemps officié dans l'une des trois Communauté de paroisses de l'archiprêtré de Morhange.

A cette occasion, comme le veut la tradition, Monsieur le maire a remis symboliquement au Père Klaser les clefs de l'église Saint Martin. ■



# Des bacheliers à l'honneur

Des résultats exceptionnels pour l'année scolaire 2018/2019 : 18 bacheliers de la commune ont été mis à l'honneur lors des festivités du 14 juillet 2019.

4 élèves ont obtenu la mention « très bien » et 14 la mention « bien ».

Les membres du Conseil Municipal ont une nouvelle fois décidé d'attribuer une récompense aux lauréats sur présentation d'un justificatif des notes obtenues : 100 € pour la mention « Très Bien » et 80 € pour la mention « Bien », avec les félicitations pour leurs excellents résultats. ■



## 19<sup>ème</sup> Edition du Salon des Arts de la Table et de la Gastronomie

Durant le week-end des 9 et 10 novembre, la Ville de Sarralbe a une nouvelle fois mis les petits plats dans les grands pour régaler le public à l'occasion de démonstrations culinaires de grands chefs tels que Thierry HOMMEL, Frank KESTENER, Thierry MILLET. A chaque étape, des personnes du public étaient invitées à venir s'installer à une table dressée sur scène pour déguster les différents produits.

De nombreux visiteurs ont arpenté les allées du centre où une quarantaine d'exposants proposaient huîtres, miels, fromages, vins, glaces... ainsi que des décorations de table. Sur le stand du lycée Simon Lazard les élèves ont fait déguster au public une variété de préparations comme un parmentier de St Jacques à l'huile de truffes, des brochettes de volailles au

curry, une crème brûlée au foie gras, des financiers et des macarons.

Cette année encore, cet évènement a connu un succès retentissant. ■



## Un Concert de musique classique sous le signe de l'excellence

« Vienne Budapest » aura été la thématique et le fil conducteur musical pour cette quarantième édition du Festival de Fénétrange en 2019.

Et, ce cinquième partenariat entre la ville de Sarralbe et l'association « Le Festival de Fénétrange » a permis la mise à l'honneur des grandes œuvres du répertoire de Beethoven avec la 7<sup>ème</sup> symphonie exécutée par l'Orchestre Symphonique Czech Virtuosi sous la direction de E. Lederhandler ainsi que le très exceptionnel concerto pour violon dans l'interprétation de Sarah Nemptanu, violon solo de l'orchestre national de France.

Un grand moment musical pour la clôture de cette 40<sup>ème</sup> édition du festival.

## Ils courent, ils courent...

Dimanche le 8 septembre s'est déroulée la troisième édition des 10 kms de Sarralbe. Une compétition qui, cette année, s'est déroulée sous la pluie.

Malgré les conditions climatiques, 200 coureurs ont participé à cet événement. Au final, c'est Léa KIMMEL qui termine première chez les dames et pour la troisième fois consécutive Yann SCHRUB chez les messieurs.

Cette manifestation est entièrement financée par la commune qui s'adjoint le soutien de deux associations locales pour l'organisation et la sécurisation du parcours : le Cos Volley et l'AS Rech. 50 bénévoles sont nécessaires pour assurer la sécurité des coureurs. Afin d'animer la course, nos amis de Radio MELODIE ont été sollicités et pour la partie technique la société Chronoparc.

L'année prochaine la course se déroulera dimanche le 13 septembre 2020. Le parcours sera quelque peu modifié afin de ne pas perturber la circulation au centre-ville. Un grand merci à tous : aux bénévoles, à la gendarmerie, à la police municipale, à La Croix rouge, au foyer de Rech et au personnel communal. ■

À l'année prochaine !





## “Week-end chantant” avec Jacky Locks

Le chant est une activité qui possède de nombreuses vertus. Que l'on chante sous la douche ou dans une chorale, notre voix nous veut du bien...

### Chanter est bon pour l'esprit

**Le chant permet de se détendre.**

Il implique de se concentrer sur son souffle, de maîtriser tout son corps et d'exprimer ses émotions : une bonne façon d'oublier le quotidien, de lâcher prise et d'évacuer le stress.

Il permet de prendre confiance en soi et donne de l'assurance, physiquement et au niveau de la personnalité. En apprenant à bien placer sa voix, le chant peut permettre de vaincre la timidité et de développer une certaine aisance pour parler en public.

Le chant choral implique la tolérance, le respect de l'autre, la convivialité, en bref le « vivre ensemble ».



### Chanter est bon pour le corps

**Le chant sollicite l'ensemble du corps.**

Il implique des respirations profondes faites avec le ventre comme celles pratiquées en yoga, il améliore le souffle et favorise l'oxygénation de l'organisme.

Travailler la respiration implique un exercice musculaire.

Les chorales Cantilène et Souffle d'Avenir, avec le soutien de la municipalité, proposent un week-end chantant animé et dirigé par Jacky Locks, samedi le 28 mars 2020 de 14 h à 19 h et dimanche le 29 mars 2020 de 9 h à 17 h.

A l'issue de l'apprentissage, une aubade, ainsi que la présentation de chants par les deux chorales organisatrices seront proposées.

Le tarif de l'inscription est de 15 €, et gratuit pour les jeunes âgés de moins de 15 ans.

Le repas du dimanche midi peut être pris sur place, en commun.

Le coût du repas du dimanche à midi (salade de pommes de terre, viennoise, dessert) est de 5 €. ■

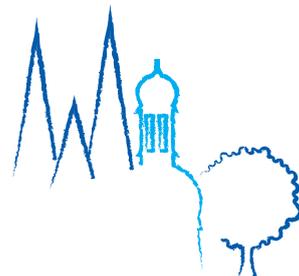


Inscription dans la limite des places disponibles, de préférence par mail :

[weekend.chantant57@gmail.com](mailto:weekend.chantant57@gmail.com)

ou par téléphone au  
06 37 45 98 23.

# La fête Nationale



Défilé aux flambeaux et lanternes, musique municipale, bal champêtre animé par le groupe « Les copains d'abord », feu d'artifice... sans oublier le kiosque à boissons tenu et les pizzas préparées par le Club de

Tennis, tous les ingrédients étaient au menu pour la fête nationale commémorée dans notre commune le 13 juillet.



**20 Juillet 2019**

## Les FALCONS, Concert d'adieux « Transmettons le virus du rock »

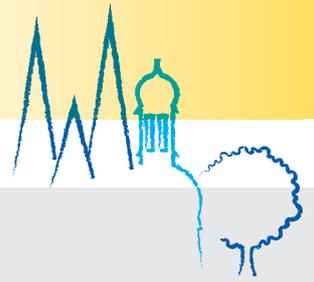
« C'est à Sarralbe que tout a commencé ! »

Après 56 années de "Vol Rock'n Roll", pour leur tournée d'adieux et en remerciement à la fidélité de leurs fans, LES FALCONS étaient de retour au « nid » à Sarralbe.



**LES FALCONS**, lors de ce concert du 20 juillet, ont revisité pour le bonheur des nombreux aficionados les répertoires des Beatles aux Stones, de Cocker aux Blues Brothers, d'Eddy Mitchell à Johnny... des airs qui n'ont pris aucune ride, tout comme ce groupe de musiciens qui a enflammé les thés dansants des « moins jeunes » des spectateurs de cette soirée d'anthologie.





**3 août 2019**

### **Calum Stewart quartet**

C'est à un parcours de musique et de danse au travers de la lande et des collines écossaises mais aussi de pub en pub que le Calum Stewart quartet nous a conviés lors de cette soirée de musique celtique.

Cet artiste phare de la scène traditionnelle écossaise a mené ce périple aux sons du tambour, du violon, de la guitare et de l'Uilleann pipes, instrument au combien emblématique de cet univers qui a largement inspiré toute la musique pop contemporaine.

**14 août 2019**

### **Ciné Concert et atmosphère cabaret des années folles avec Laurent et Jérôme Wolf, Michel Ott, Sonia Komar, Lara Castiglioni.**

Pour cette soirée nos talentueux musiciens, enfants de Sarralbe, Laurent au saxophone et Jérôme Wolf à la contrebasse accompagnés de Michel Ott au piano nous ont immergés dans cette atmosphère cabaret des années folles où la musique s'écoutait en « live » et où le cinéma ne parlait pas encore.

C'est le film « Une journée de plaisir » qui a permis à nos musiciens d'enrichir les émotions exprimées par le jeu d'acteur du magicien du cinéma muet, Charlie Chaplin.

En ouverture de soirée, les portes de ce cabaret de circonstance et éphémère ont été ouvertes par Clara Castiglioni au travers d'un clin d'œil au monde circadien complémentaire à celui du cinéma.

Et pour re fermer les portes de ce dernier, c'est la chanteuse Sonia Komar qui a mêlé sa voix jazzy au saxo à la contrebasse et au piano de Laurent, Jérôme et Michel en interprétant des standards de chants du début et milieu du siècle dernier.



**31 août 2019**

### **Les Orteils Décollés**

Klezmer, swing manouche, musette, musique des Balkans... impossible de confiner un tel programme dans un espace clos. C'est une musique de plein air qui se savoure sous un ciel étoilé.

Comble de bonheur, la météo était totalement complice de ce dernier concert placé dans le cadre du festival « Sarralbe, nouvel été en musique ».

Les Orteils Décollés nous ont invités à une rencontre avec une musique qui puise ces racines dans la culture populaire, essentiellement juive et manouche mais pourquoi pas alsacienne et lorraine, puisque nous sommes ici à un carrefour de nombreuses migrations.

# La musique Municipale, une année en fanfare et en chanson



L'année 2019 a été une année très chargée pour notre Musique Municipale : de multiples concerts, à Marmoutier, à Sarralbe à l'EHPAD, lors de la fête Nationale et la participation aux commémorations du centenaire de la signature du traité Versailles à Paris sous l'Arc de Triomphe.

Notre Harmonie Municipale a terminé sa saison musicale 2019 avec une série de concerts au complexe culturel de Sarralbe avec sa « Sainte Cécile en chansons » avec la participation spéciale des

« Essenti'Elles », ensemble vocal féminin de Sarre-Union, le 16 novembre 2019, l'animation de la messe dominicale le 24 novembre 2019 et l'animation du repas des anciens le 1er décembre 2019.

A l'issue de cette série de concerts, plusieurs musiciens ont été mis à l'honneur : pour les plus anciens, Judith Trimborn et Christophe Blum ont été décorés pour 35 années de participation à la Musique Municipale de Sarralbe et Arsène Hentzgen pour 50 ans de participation. ■



Pour retrouver notre actualité :  
[www.mmsarralbe.onlc.fr](http://www.mmsarralbe.onlc.fr)

La Musique Municipale de Sarralbe répète les vendredis soir de 20h à 22h.  
Chef de Musique : Frédéric Karpow  
Président : François Trunkenwald



## Quelques repères en chiffres :

- Janvier 2002, premier concert du Nouvel An à Sarralbe,
- 2007, premier concert du Nouvel An donné par La Philharmonie Orchestre Symphonique de Strasbourg,
- Janvier 2020, 10<sup>ème</sup> direction d'orchestre lors du Concert du Nouvel An par Remy Abraham.
- 2020, cent vingt ans d'existence de La Philharmonie Orchestre Symphonique de Strasbourg.

## Concert du nouvel An

### Un rendez-vous désormais ancré dans la tradition !

Cette année encore La Philharmonie Orchestre Symphonique de Strasbourg vous accueillera en concert dans la nouvelle année, le dimanche 12 janvier 2020 à 16 h dans la salle culturelle, espace François Mitterrand : prix de l'entrée : 5€ pour les jeunes âgés de moins de 18 ans, 8€ pour les adultes. ■

**Billetterie en mairie de Sarralbe, bureau de l'accueil.**

# LABELLISATION « ESPACE SANS TABAC »

La Ligue nationale contre le cancer a pour vocation, notamment, d'informer la population sur les risques liés au cancer, de financer la recherche dans ce domaine et d'apporter toute forme de soutien aux malades atteints de cancer et à leurs proches.

Sa mission s'articule autour de 4 axes : les actions pour les malades et leurs proches, la prévention, l'information et le dépistage, la recherche et la sensibilisation de la société.

La Ville de SARRALBE participe activement à toutes les mesures mises en place sur le plan local ou régional visant à protéger les populations et soutient pleinement les actions menées par la Ligue contre le cancer.



Groupe scolaire Robert chuman

## Contexte

Première cause évitable de mortalité en France, le tabagisme est responsable de plus de 78 000 morts par an dont 47 000 par cancer. Le nombre de morts liés au tabac s'accroît et pèse de plus en plus lourd sur notre système de protection sociale.

Et pourtant les fumeurs en France souhaitent à :

- 80 % arrêter de fumer.
- 88 % regrettent leur dépendance.
- 63 % estiment que le gouvernement devrait faire davantage pour aider les fumeurs à arrêter.

## Interdiction de fumer dans les espaces extérieurs

Le décret instaurant l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux est paru le 30 juin 2015 au Journal Officiel et s'applique depuis le 1er juillet 2015. Annoncé dans le cadre du Plan national de réduction du tabagisme, il a pour objectif de protéger les jeunes de

l'entrée dans le tabagisme.

La Ligue encourage et accompagne la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie.

Lancé par la Ligue contre le cancer en 2012, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac, telles que les aires de jeux ou les abords des écoles.

L'adhésion des Français à ce déploiement est démontrée dans un sondage IPSOS réalisé pour l'Alliance contre le tabac en 2014 : 84 % des personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer dans les parcs et jardins publics dédiés aux enfants.



Centre culturel et sportif

## L'interdiction de fumer dans certains lieux dénormalise le tabac

La dénormalisation est un concept qui vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable. L'objectif de



Ecole élémentaire de Rech

la dénormalisation est de faire du tabagisme un acte anormal et inacceptable. Cette action s'insère dans la volonté de désintoxiquer la société française du tabac.

L'interdiction de fumer dans les lieux publics contribue à la dénormalisation du tabagisme dans la société. Plus un produit disparaît de notre environnement, moins il est consommé.

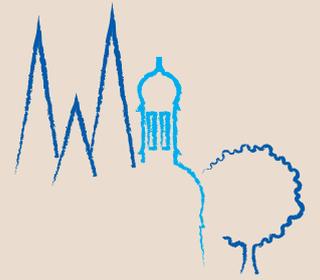
## L'interdiction de fumer dans certains lieux vise à :

- encourager l'arrêt du tabac ;
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- préserver l'environnement (plages, parcs, squares...) des mégots de cigarettes et des incendies ;

Inscrire ces lieux, comme les aires de jeux et les abords des écoles, dans des espaces de dénormalisation prévient l'entrée en tabagie des jeunes, cible majeure des industriels du tabac.

## A Sarralbe

Les panneaux sont installés dans toutes les aires de jeux pour enfants et aux abords des écoles situées sur le territoire communal. ■



# Petit déjeuner servi à l'école maternelle

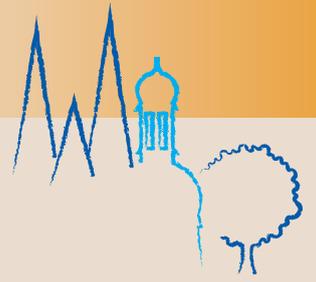
Pour diverses raisons la prise d'un petit-déjeuner par certains enfants, avant d'aller à l'école, n'est pas systématique. Le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse souhaite en collaboration avec les communes renforcer l'éducation à l'alimentation. Ce dispositif a pour but de réduire les inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée indispensable à une bonne concentration des enfants pendant l'apprentissage scolaire.

La commune de Sarralbe s'est inscrite volontairement dans ce dispositif au mois de novembre en proposant aux élèves de maternelle tous les mardis dès leur arrivée à l'école, un petit-déjeuner équilibré se compo-

sant de tartines de pain beurré, confiture, miel, d'un produit laitier et d'un fruit. Le service est assuré par les aides maternelles communales.

En concertation étroite avec le personnel enseignant, les denrées proposées aux enfants pourront varier en fonction de la période de l'année et des saisons. ■





# Une tradition respectée

Une tradition respectée : St Nicolas dans son costume d'évêque et père Fouettard tout de noir vêtu ont fait la tournée des écoles de la commune le 6 décembre.

Avant de distribuer à chaque écolier du pain d'épices de fabrication locale et des clémentines, St Nicolas a écouté dans une ambiance chaleureuse, tous les chants et récitations qu'ils avaient appris. ■



# La Fête de Noël pour les écoliers



Le jeudi 12 décembre, les écoliers ont assisté à un fantastique spectacle d'illusion intitulé « Magic pirate ».

Ils ont été d'autant plus fascinés que le magicien a sollicité certains d'entre eux à participer activement à certains de ses tours de magie. Ils voulaient tous être sur scène. Incroyable ambiance !



La fête de Noël se terminera le 20 décembre lorsque le Père Noël aura fait une halte dans nos écoles et qu'il aura remis à chaque élève un livre en les encourageant à beaucoup lire, à bien travailler à l'école et à être bien sage. ■



## Repas des Aînés

La municipalité a honoré les seniors au cours de la fête de Noël qui s'est tenue dans salle socioculturelle.

Le maire, Monsieur Pierre-Jean DIDIOT donne quelques statistiques : 589 personnes sur la commune sont âgées de plus de 70 ans, soit 244 hommes et 345 femmes. Et la commune compte 55 personnes âgées de plus de 90 ans dont 11 hommes et 44 femmes.

La doyenne de la ville est Mme LAURENT Joséphine née LANGENFELD qui a eu la joie de fêter ses 105 ans et le doyen est M. BRUA Robert qui a fêté ses 95 ans.

Parmi les personnes présentes ont été honorés la doyenne et le doyen de la salle, respectivement Mme RISSE Renée née KLOPP, 91 ans et M. BRUA Robert, 95 ans

ainsi que les personnes de plus de 85 ans présentes dans la salle, à savoir :

Mesdames UNTEREINER

Marie Louise, OLIER Andrée, CALCATERRA Anita, MATHIAS Odile, TRIPOTIN Cécile, WERQUET Odette, DONGUS Marie, WAGNER Erica, FINCK Yvette, MULLER Marie, BAILLOT Anny, SUTTER Marie, JANSEM Hélène et MM. STEININGER Valentin, KELLER Charles, WILPERT Laurent, MATHIAS André, WERQUET Joseph.

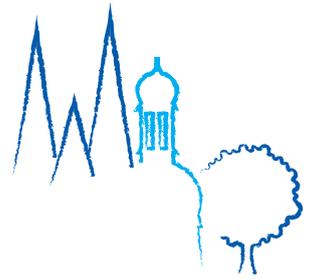
.....

L'après-midi a été animé par la Musique Municipale qui a interprété divers thèmes musicaux.

La commune offrira aux personnes qui n'ont pas pu être présentes à la fête, un colis de Noël.

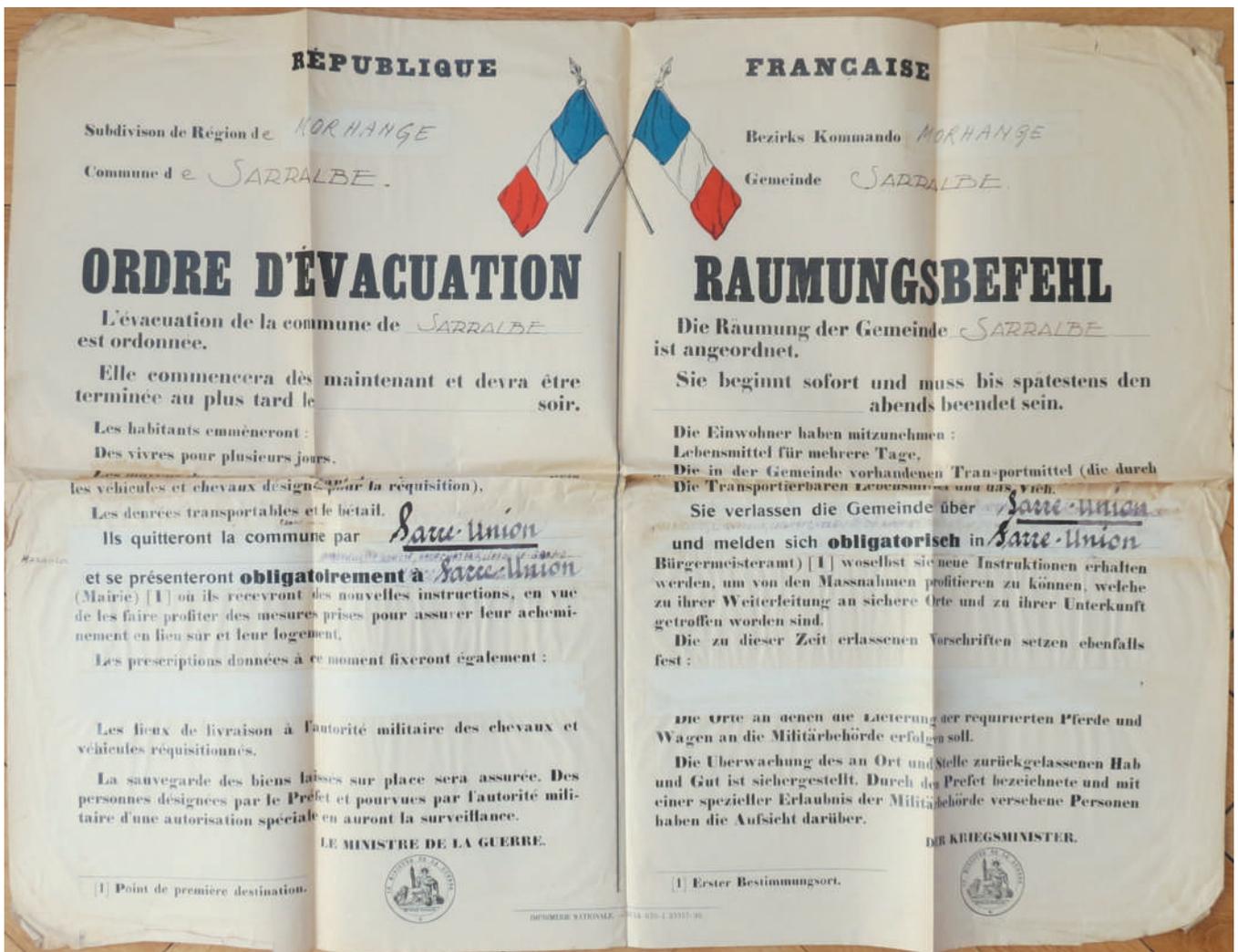
Les résidents de la Maison de Retraite St Joseph seront également honorés par la remise d'un cadeau de Noël.





# Il y a 80 ans : la « drôle de guerre »

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, des affiches placardées sur les murs donnaient l'ordre aux habitants de Sarralbe de quitter la ville sans délais : c'est l'évacuation.



Archives municipales de Sarralbe

Ils doivent se mettre en route, en train, en voiture, en péniche, ou à pied, en direction de Réchicourt-Avricourt, d'où ils poursuivront leur voyage, dans des wagons à marchandises ou à bestiaux, vers des destinations lointaines : principalement la Charente, la Charente Inférieure, le Jura ou les Bouches du Rhône.

Notre région évacuée devient alors zone des armées et les soldats viennent immédiatement s'y déployer et s'y installer.

Mais la guerre qui a été déclarée le 3 septembre va rapidement s'enliser et l'armée sera contrainte à l'inaction et à la passivité : c'est la « drôle de guerre » (der Sitzkrieg pour les Allemands).

Sur la Ligne Maginot Aquatique, où rien n'était prévu pour loger les milliers de soldats qui y ont été mobilisés, ces derniers vont construire des abris et cabanes près de leurs emplacements de combats ou se cantonneront dans les maisons de Sarralbe et des villages alentours.

Des milliers d'autres soldats feront aussi étape à Sarralbe, en montant ou redescendant des postes avancés situés près de la frontière.

Sur les positions défensives, les « marsouins » des 41<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup> RMIC seront exposés aux pluies abondantes de l'automne et au froid intense de l'hiver 1939/40. Ils partageront leur temps entre les travaux, les tours de garde et de longues heures d'attente et d'ennui.

L'hôpital de campagne installé au Haras, soignera les soldats blessés ou malades, et ceux qui y décéderont seront inhumés à côté du cimetière militaire anglais de l'annexe d'Eich.

Le retour du beau temps au printemps 1940 redonnera le moral aux soldats qui avaient passé un hiver particulièrement difficile dans la campagne lorraine.

Mais le mois de mai marquera un tournant dans la guerre, puisque le 10, l'armée allemande lance son offensive à l'Ouest : on passe brutalement de la drôle de guerre (Sitzkrieg) à la guerre éclair (Blitzkrieg).

## Pour ne pas oublier !

L'association des Amis du Pays d'Albe a consacré dans son dernier bulletin n° 49 paru en octobre dernier, un article de 14 pages reproduisant le témoignage d'un « marsouin » du 41<sup>e</sup> RMIC qui a vécu la « drôle de guerre » dans les environs d'Holving.

Philippe Keuer, coprésident a également donné une conférence au centre socioculturel et sportif de Sarralbe le 22 novembre sur le thème de « La drôle de guerre en Moselle : 3 septembre 1939 - 10 mai 1940 ».

La période de la drôle de guerre, bien que faisant partie de l'histoire de notre région, n'a malheureusement pas laissé beaucoup de témoignages locaux sur les événements qui s'y sont déroulés. Aussi lançons-nous un appel auprès de toutes les personnes qui possèdent dans leurs archives familiales des photographies ou témoignages et qui accepteraient de les partager avec nous pour enrichir le fonds historique de notre association, et par là, l'histoire du Pays d'Albe. ■

Vous pouvez nous contacter : les lundis après-midi de 14 h à 17 h.  
Association des Amis du Pays d'Albe 40 rue Clemenceau 57430 Sarralbe.

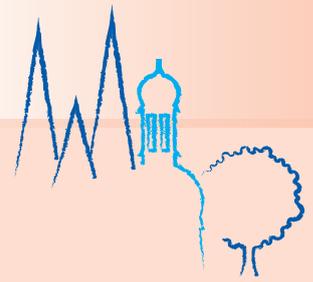
Par téléphone : **06 71 02 61 01**

Par internet : [maisondestetes.sarralbe@yahoo.fr](mailto:maisondestetes.sarralbe@yahoo.fr)

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

**<https://sites.google.com/site/museedesarralbe/home>**





# ELECTIONS ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.  
La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 7 février 2020.

## 3 possibilités d'inscription :

- en mairie aux horaires d'ouverture au public
- par internet sur le site : [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- par courrier (formulaire cerfa N° 12669\*02 à télécharger sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr))

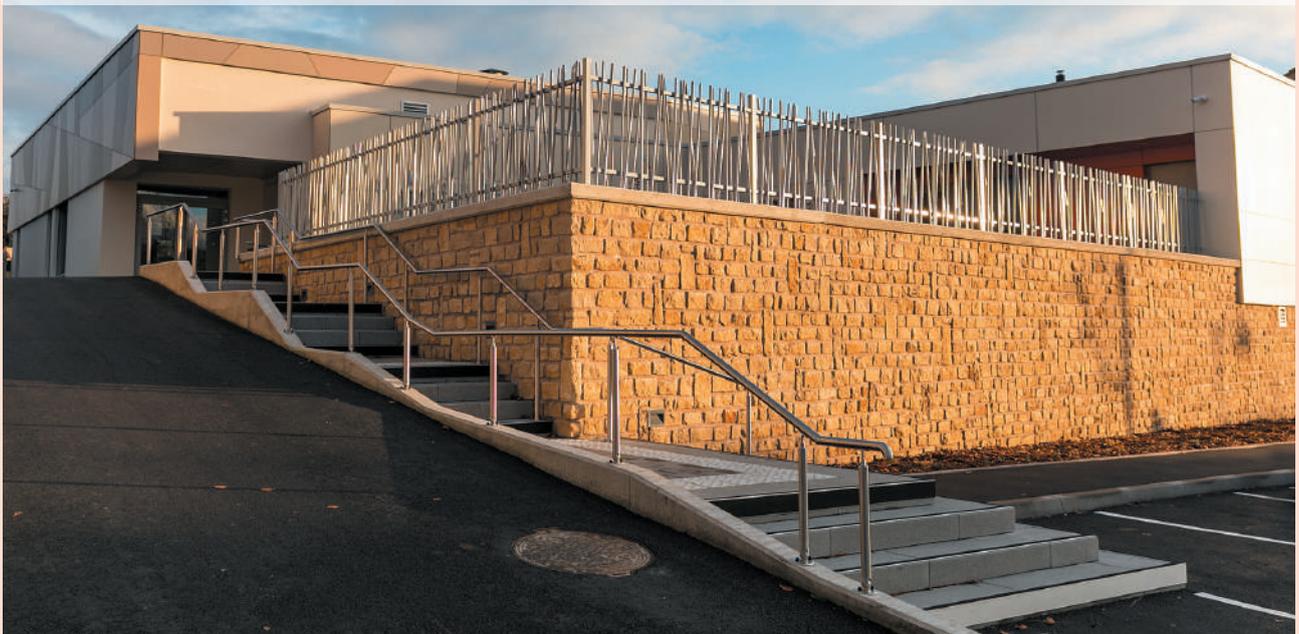
Dans tous les cas, il faudra prévoir un justificatif d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Chaque citoyen peut désormais vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## LA MAISON DU TEMPS LIBRE - NOUVEAU BUREAU DE VOTE A RECH !

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le bureau de vote n° 4 à RECH est transféré dans la « Maison du Temps » Libre. A l'occasion des élections municipales de mars 2020, les électeurs concernés recevront une nouvelle carte électorale.



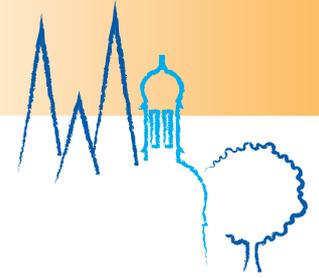
## THEATRE DE SARREGUEMINES

LE 26 JANVIER 2020 A 14H00 - A WOUSTVILLER

La Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences invite les seniors de Sarralbe à participer à une représentation théâtrale en Platt donnée par la troupe de Sarreguemines, le dimanche 26 janvier 2019 à 14h00 (ouverture des portes à 13h15) à la salle « W » à Woustviller. Cette animation entièrement réservée aux personnes de 67 ans et plus (ou l'un des deux conjoints dans le couple).

La troupe de Sarreguemines se produira également à Sarralbe, samedi 18 janvier 2020 à 20h. Les billets d'entrée sont en vente à la mairie de Sarralbe ou sur place le soir de la représentation au tarif de 8 € pour les adultes.

**Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 10 janvier 2020 à l'Accueil de la Mairie ou au 03.87.97.30.24.**



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le recensement de la population débutera le jeudi 16 janvier 2020 à zéro heure pour s'achever le samedi 15 février 2020. 10 agents recenseurs ont été désignés pour couvrir l'ensemble du territoire de la commune.

Ainsi, à compter du 16 janvier 2020, vous recevrez la visite d'un agent recenseur porteur d'une carte officielle tricolore. Vous aurez la possibilité de vous faire recenser :

1. par internet sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). L'agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.
2. vous ne pouvez pas répondre par internet, votre agent recenseur vous remettra les formulaires papier et si vous le souhaitez, il pourra vous aider à compléter ces formulaires.

L'enquête de recensement est reconnue d'intérêt général par le Conseil National de l'Information Statistique et y répondre est obligatoire.

Les résultats recueillis sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transport, d'équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs, etc...).

Vos réponses resteront confidentielles. La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 fait obligation à l'agent recenseur, sous peine de sanctions, de tenir pour strictement confidentiels les renseignements recueillis dont il aurait connaissance du fait de son activité.

**Merci de bien vouloir réserver un bon accueil aux agents recenseurs !**

## DOTATION SACS MULTIFLUX - ANNEE 2020

<b>1° SEMESTRE 2020</b> jeudi 16 et vendredi 17 avril	<b>2° SEMESTRE 2020</b> jeudi 01 et vendredi 02 octobre
<b>de 08h30 à 19h00</b>	<b>de 08h30 à 19h00</b>
<b>Complexe sportif, culturel et de loisirs à SARRALBE rue de la Sarre</b>	

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass !

Pour les personnes nouvellement arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

**RAPPEL :** la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité :

1. de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation

2. de récupérer votre dotation dans une des permanences des communes voisines (liste à consulter sur le site [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)).

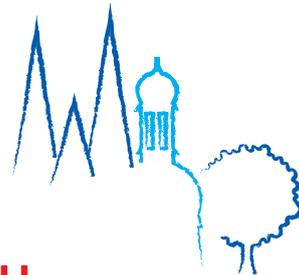
**NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!**

Facilitez-vous la vie et : abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur

[www.sydeme.f](http://www.sydeme.f)

**Vous serez informé par email des dates de permanence de redotation des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).**

# Présentation des Sapeurs-Pompiers de Sarralbe



Les Sapeurs-pompiers de Sarralbe comptent un effectif d'une trentaine de Sapeurs-pompiers volontaires renforcé depuis presque 2 ans maintenant par un Sapeur-pompier professionnel et de 13 Jeunes Sapeurs Pompiers.

Ils ont assuré près de 900 interventions sur l'année écoulée dont environ 73% de secours à personne, 7% de luttes contre les incendies, 5% de secours lors d'accidents de la circulation et 15% d'interventions diverses.

Le Sauvetage animalier, entrant dans ces interventions diverses, a pris une place importante au sein de l'unité opérationnelle de Sarralbe, car Sarralbe fait partie de l'une des deux unités dotées d'un véhicule spécialisé, et dispose de personnels formés pour ce type d'intervention, ce qui implique d'être appelé sur l'ensemble du territoire mosellan. ■



## Les Sapeurs-pompiers recrutent :

Vous avez entre 16 et 55 ans, avez un peu de disponibilité et souhaitez faire un engagement citoyen ?

Il suffit de jouir de vos droits civiques et de remplir les conditions d'aptitude médicale et physique. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner, à la caserne des pompiers de Sarralbe au 1 quai de l'Albe, par téléphone au 0387978052 ou par mail à l'adresse « sar@sdis57.fr »

Un jour, vous aurez peut-être besoin d'eux...

Aujourd'hui ils ont besoin de vous ! Pensez-y !



## NAISSANCES en 2019

HEHN Abygaël, Amélie, Marie	06/02/2018	SARREGUEMINES
WILSIUS Liam	19/12/2018	SARREGUEMINES
LARIBI Nahil, Ismael	22/12/2018	SARREGUEMINES
MARTINÉ Chloé	01/01/2019	NANCY
JANSEN Lana	22/01/2019	SARREGUEMINES
STAUB Noémie	13/02/2019	SAINT-AVOLD
HOUPIN Enola	21/02/2019	SAINT-AVOLD
HEBLICH Noah	23/02/2019	SARREGUEMINES
MARCHAL LINCK Léane	19/03/2019	SARREGUEMINES
HUSSER Aimé	06/04/2019	SARREGUEMINES
BABE Timothée, Nathanaël	21/04/2019	SARREGUEMINES
THOMAE Lou	01/05/2019	SAVERNE
AKTAS Lila	16/05/2019	SARREGUEMINES
CHARRA Célian	10/06/2019	SARREGUEMINES
HOPP Yawen, Christopher	25/06/2019	SARREGUEMINES
CEYHAN Ayla	17/07/2019	SARREGUEMINES
DECKER Juliette	16/09/2019	SARREGUEMINES
BARBÉ Mia	05/10/2019	SARREGUEMINES
KREMER ASSANT Mattéo	12/10/2019	FORBACH
MAYEUR Maëlys, Marine	12/10/2019	SAINT-AVOLD
SCHMEER Olive, Marie	06/11/2019	SAVERNE



## MARIAGES en 2019

MUNSCH Marie-Laure et WOLFF Yves, Frédéric	02/02/2019
DENIZ Abdullah et PEIFFER Célia, Marie	23/03/2019
WIPF Lionel, Etienne, Evelyne et BREVETTI Julie, Josette, Nicole	01/06/2019
VAIRELLES Morgane, Paulette, Hélène, Rolande et GEORGES Ambroise, Louis, Marcel	01/06/2019
BALMER Marie-Claude, Bernadette et GRASSE Daniel	08/06/2019
CHRIST Julie, Fabienne, Marie et GUTKNECHT Julien, Georges	22/06/2019
CEKIC Ayseqûlsum et TONIDANDEL Sébastien	29/06/2019
MILBACH Pierre, Joseph et CHRISTMANN Agathe Angélique, Jacqueline	29/06/2019
KOEHLER Anaëlle et BOCK Vincent, Christian	20/07/2019
HENNARD Damien, Charles et METTEL Aurélie, Nathalie	20/07/2019
BAIET Lucas, Régis et WAJDZIK Pricillia	27/07/2019
MULLER Thomas et NOESER Hélène	03/08/2019
PERNET Gaëlle, Carmen et SCHEIDECKER Pierre	17/08/2019
BRICKA Hubert, Adolphe et BARBAY Marie-Chantal	17/08/2019
CHRISTOPHE Céline, Francine et DROSS Laetitia	17/08/2019
FANTAUZZI Frédéric, Daniel et MORONTI Virginie	17/08/2019
DEMMERLE Amélie, Sylvie et KESSLER Jason, Fernand, Claude	26/10/2019



## LISTE DES DECES DE L'ANNEE 2019

WEISS Chantal, Lina, Mathilde	19/12/2018 - SARRALBE	68 ans
ORVEN Eugène	30/12/2018 - SARREGUEMINES	86 ans
WILHELM Fernand, Adolphe, Eugène	09/01/2019 - DIEMERINGEN	80 ans
SCHAEFFLER André	16/01/2019 - SARRALBE	83 ans
RINGEISEN Jean, Maurice	03/02/2019 - SAVERNE	88 ans
GOTTHARD Jean, Paul	09/02/2019 - SARREGUEMINES	70 ans
SCHWARTZ née HOFFMANN Félicie, Margot	11/02/2019 - SARRALBE	85 ans
GRESSEL Denise, Emilie	18/02/2019 - SARREGUEMINES	70 ans
KLEIN Robert	24/02/2019 - SARRALBE	94 ans
SCHULZ Hans, Georges	25/02/2019 - SARRALBE	68 ans
MANGIN René, Armand, Lucien	08/03/2019 - SARREGUEMINES	71 ans
BERTINCHAMP Gilbert	15/03/2019 - STRASBOURG	68 ans
IFFLI Edmond, Marie, Raymond	22/03/2019 - SARREGUEMINES	79 ans
PIERRON née GROSSE Marie	29/03/2019 - SARREGUEMINES	82 ans
RISSE René, Victor	30/03/2019 - SARRALBE	93 ans
GASPARETTI Jean-Marie	09/04/2019 - SARRALBE	69 ans
HENNARD Alfred, Joseph	20/04/2019 - SARRALBE	85 ans
DIDIOT René	11/05/2019 - SARRALBE	94 ans
GEORGE née MOLTER Marie, Lilianne	20/05/2019 - SARRALBE	85 ans
THIEL Dominique	25/05/2019 - SARREGUEMINES	61 ans
GUÉROLD née DÉRU Jeanne, Madeleine	30/05/2019 - SARRALBE	79 ans
MULLER née KALIS Marguerite	07/06/2019 - SARREGUEMINES	88 ans
BEHR née ROHR Victorine, Bernardine	03/07/2019 - SARRALBE	89 ans
AUMERSIER Luc, Jean	04/07/2019 - VANDOEUVRE-LES-NANCY	72 ans
MALAQUIN Denis, Jules, Henri	17/07/2019 - SARRALBE	69 ans
REDINGER Léon, Joseph	27/07/2019 - SARRALBE	63 ans
MOCCIOLELLA Alfonso Giuseppe	29/07/2019 - CREUTZWALD	91 ans
HEYDEL née KOESSLER Jacqueline	30/07/2019 - SARREGUEMINES	88 ans
WEIMER Dieter, Joseph	12/08/2019 - KESKASTEL	53 ans
FEGER née FRÖHNER Marguerite	12/08/2019 - SARRALBE	96 ans
MULLER née BRAUN Chantal, Anne	15/08/2019 - NANCY	63 ans
DUBACH née HEITZMANN Jeanine, Marthe, Marcelle	28/08/2019 - SARREGUEMINES	88 ans
GLOCK Auguste, Marcel	28/09/2019 - BITCHE	92 ans
LANGENFELD Fernand, Aloïs	02/10/2019 - SARRALBE	83 ans
WEBER née MELY Marie, Mélanie	13/10/2019 - SARRALBE	92 ans
OTTINGER Francis, Jean, Pierre	21/10/2019 - SARRALBE	59 ans
PERNET née WILHELM Germaine, Marie	26/10/2019 - SARRALBE	98 ans
HOUPERT née JUNKER Marie, Catherine	27/11/2019 - SARRALBE	99 ans
TOUSCH née MENGES Clémence, Rose	29/11/2019 - SARRALBE	89 ans

# I MUVRINI

en concert

## Billetterie

OT de Sarreguemines  
03 87 98 80 81

OT de Lorentzen  
03 88 00 40 39

OT de Hombourg-Haut  
03 87 90 53 53

OT de St-Avold  
03 87 91 30 19

Super U de Sarralbe  
03 87 97 81 53

**ARDEVIE**

06 36 54 25 04 - 06 70 09 21 05 - [www.ardevie.fr](http://www.ardevie.fr) - [www.imuvrini.sitew.fr](http://www.imuvrini.sitew.fr)

Ticketnet : [www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr) - 0892390100 (0.45€ TTC/min)

*Organisé par Ardevie  
en partenariat avec la  
Ville de SARRALBE*

**Dimanche 1er novembre 2020 à 18h**  
**Centre culturel de SARRALBE**



*Ardevie*

# Calendrier prévisionnel des manifestations 2020

DATES	Organisateur	MANIFESTATIONS
12 janv.	Orchestre philharmonique de Strasbourg	Concert du Nouvel An
18 janv.	Ville de Sarralbe	Théâtre en platt avec la troupe de Sarreguemines
2 févr.	AS Rech	Moules frites
8 mars	Troupe théâtrale de Holving / Club du 3e âge	Théâtre en platt
14 mars	Troupe théâtrale d'Achen	Théâtre en platt
29 fév.	Amicale des sapeurs-pompiers	Kappensitzung
25 mars	Ecole de musique et de danse	Concert anniversaire des élèves des 30 ans de l'EMDS
2 avr.	Les Amis du Pays d'Albe	Conférence "Les Cigognes" par Dominique KLEIN
5 avr.	AS Rech	Marché aux puces
5 avr.	Ardevie & Ville de Sarralbe	Journée de sensibilisation à la déficience visuelle
13 avr.	Ville de Sarralbe	Braderie de Pâques
26 avr.	COS Volley-ball	Tournoi de printemps
25-26 avr.	1 rose 1 espoir	Opération 1 rose 1 espoir
26 avr.	Arboriculteurs de Sarralbe et Ville de Sarralbe	Fête de printemps
26 avr.	Foyer d'Eich	Fête de la choucroute
17 mai	Chorale Cantilène	Concert de printemps
21 mai	AMA	Vide câles et greniers
14 juin	FC Sarralbe	Marché aux puces
6 juin	Ecole de musique et de danse	Concerts surprises pour les 30 ans de l'EMDS
7 juin	Ecole de musique et de danse	Concerts surprises pour les 30 ans de l'EMDS
21 juin	Ville de Sarralbe	Fête de la musique
13 juil.	Ville de Sarralbe	Feu d'artifice & bal populaire
25 juil.	FC Sarralbe	Challenge Crocodile
26 juil.	MJC	Marche populaire
9 août	Foyer d'Eich	Fête du cochon
30 août	MJC	Marché aux puces
13 sept.	Club Omnisports de Sarralbe	10 kms de Sarralbe
20 sept.	Secours catholique	Couscous
24 oct.	FC Sarralbe	Soirée années 80
1 nov.	Ardevie & Ville de Sarralbe	I Muvrini en concert
11 nov.	Ville de Sarralbe	Salon de la gastronomie et des arts de la table
14 nov.	Musique municipale	Concert de la sainte Cécile
20 nov.	Association des arboriculteurs	Soirée Beaujolais nouveau et jus de pomme
21 nov.	Troupe théâtrale de Grundviller	Théâtre en platt
22 nov.	Chorale Cantilène & les bénévoles de l'après-midi crêpes	Marché de Noël & après-midi crêpes
6 déc.	Ville de Sarralbe	Repas des anciens
16 déc.	Ecole de musique et de danse	Concert de Noël

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié dans le courant de l'année.